VILLEPARISIS

CPC : soyez un acteur de votre ville !

Vous souhaitez vous engager pour le bien commun et l'intérêt général, participer à la vie de votre Ville et suivre de plus près son évolution ?

La ville prolonge la période d'appel à candidatures pour le Conseil de Participation Citoyenne jusqu'au 7 janvier 2024.

Déposez votre candidature pour être membre du Conseil de participation citoyenne!



Sur <u>participation.villeparisis.fr</u>, vous pourrez soumettre votre candidature au tirage au sort qui aura lieu le 4 décembre, pour construire et réfléchir ensemble le Villeparisis de demain.

Liens utiles

La plateforme dédiée à la démocratie participative à Villeparisis